

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2013**

Délibération
n° 2013.11.168.B

**Convention de
partenariat avec
l'INSEE sur un
diagnostic de
territoire**

LE SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 NOVEMBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.11.168.B**

POLITIQUES SOLIDAIRES

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'INSEE SUR UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Le GrandAngoulême dispose de plusieurs outils d'observation du territoire et de diagnostics thématiques : Atlas, Analyse des Besoins Sociaux, diagnostic habitat , tableaux de bord économiques, Enquête Déplacement Villes Moyennes... De plus, une synthèse urbaine à l'échelle des quartiers de l'agglomération dans la perspective du contrat de ville 2015-2021 est en cours de réalisation avec l'Insee.

Ces observations sont conduites par champs thématiques et dans la perspective d'élaboration de programmes d'actions.

Le diagnostic de territoire, réalisé en partenariat entre le GrandAngoulême et l'INSEE, aborde les dynamiques de la démographie, de la vie sociale, de l'emploi et de la structure économique dans une même démarche. Les spécificités du territoire sont dégagées par comparaison avec une dizaine de territoires dont les profils de population et de composition spatiale sont voisins du GrandAngoulême (un référentiel). Pour que le référentiel soit pertinent, l'échelle de territoire retenue sera l'aire urbaine qui répond à une définition objective, identique en France.

Les analyses conduites doivent permettre de dégager des tendances du développement du territoire à soutenir ou à infléchir dans les politiques à venir.

Le diagnostic se conclura en juin 2014 avec la publication en ligne sur le site de l'Insee du diagnostic et la remise du dossier complet d'étude au GrandAngoulême.

Le coût total de la prestation s'élève à 121 183,70 € pris en charge à 50 % par l'INSEE. Le reste à charge pour le GrandAngoulême, après valorisation des temps de travail des agents en charge du suivi à hauteur de 60 591,85 €, s'élève à 10 032,75 €. Le paiement s'effectue pour 50 % à la signature soit 5 016,38 €, le solde à la publication du dossier.

Je vous propose :

D'APPROUVER la réalisation d'un diagnostic de territoire en partenariat avec l'INSEE Poitou-Charentes.

D'APPROUVER la participation financière du GrandAngoulême qui s'élève à 10 032,75 €.

.../...

D'AUTORISER Monsieur le président ou son représentant à signer la convention avec l'INSEE Poitou-Charentes.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – chapitre 011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 novembre 2013	<u>Affiché le :</u> 12 novembre 2013